

MERCREDI 4 décembre 9h-12h
Maison des Syndicats de Créteil, salles 2-3
11/13 rue des Archives, Créteil

RÉUNION D'INFORMATION SYNDICALE

Déductible des 108 heures !

En informant son IEN par courrier
(modèle au verso)

A CRÉTEIL

LA CONTRE-RÉFORME DES RETRAITES : QUELS ENJEUX, QUELS DANGERS POUR NOTRE PROFESSION ?

Sud éducation 94 organise une

Réunion d'information syndicale

Mercredi 4 décembre 2019, de 9h à 12h,

à la Maison des Syndicats de Créteil (salles 2-3)

Réunion ouverte à tout-es les collègues du Val-de-Marne.

La participation à ces réunions d'information syndicale est un droit et ne peut vous être refusée. Il suffit de prévenir votre IEN (voir le modèle de courrier ci-dessous).

Ce temps de réunion est à décompter des 108 heures hors APC.

SUD éducation 94

11-13 rue des Archives - 94 010 Créteil cedex

contact@sudeducation94.org — 01.43.77.33.59

www.sudeducation94.org — facebook.com/Sudeducation94/

Modèle pour informer votre IEN de votre participation à une RIS.

Nom :

Prénom :

Affectation :

Date :

A Mme/M l'IEN de la Circonscription.

Conformément au décret 82-447 du 28 mai 1982, j'ai l'honneur de vous informer que je participerai à la réunion d'information syndicale organisée par SUD EDUCATION 94, le mercredi 4 décembre 2019, de 9h à 12h, à CRÉTEIL.

Ces trois heures seront déduites des heures annualisées obligatoires (réunions de concertation, animations ou conférences pédagogiques).

Recevez, Madame, Monsieur, l'expression de mon engagement pour l'école publique.

Signature :